

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur / chariot à moteur	H O L D E R	4 1 0 (A 40)	CH 4386 20

Constructeur Gebrüder HOLDER GmbH & CO., Metzingen (D)
 Identification " 410 " sur la plaquette du constructeur et préfixe au No du châssis

Plaquette constructeur à droite, latéralement sur la pièce intermédiaire de l'articulation
 N° du châssis à droite, latéralement sur la pièce intermédiaire de l'articulation
 Identification du moteur " 62 " à gauche, latéralement sur le bloc, au-dessus du filtre à huile
 Importateur principal MAX ULMER AG, HOLDER-Generalvertretung, 4417 Ziefen
 Véhicule homologué 410 00 171

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique, assistance hydraulique; direction articulée
 Transmission mécanique synchronisée + boîte complémentaire route/terr.
 Nombre de vitesses 4x2 ou 4x2+1 Entraînement toutes roues
 Frein de service mécanique, à expansion interne, sur les arbres primaires des roues arrière
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les arbres primaires des roues arrière
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, pédale
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits -

Moteur
 Marque HOLDER Type 6001-2
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position avant
 Refroidissement eau Nombre cylindres 2
 Alésage 100 Course 100
 Cylindrée 1570 CV-impôt 8,0
 Puissance en kW 24 à l/min 2500
 DIN CV 32,6
 Bruit à proximité 97 dB/A à l/min 2670 x)
 Silencieux 1 = 410 x Ø 115 mm
 Mesure des gaz Bacharach 2,0
BOSCH noirçissement 4,5 à 1750 t/min

Carrosserie tracteur *)
 Nombre de portes 2/(cabine) Indic. vitesse -
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs 2/(cabine)
 Cate - Attelage AV+AR= à broches
 Antivol -

Poids
 avant 880 arrière 480 total 1360
 Poids à vide
 Charge utile
 Poids total 1360
 Garantie fabr. 1200 1200 1800
 Dimens. pneus 10,5 - 18 10,5 - 18 (Variantes +)
6 / 2,0 6 / 2,0
 Ply/bars voir
 Charge 1180 1180
 pour V max 30 30 remarques)

Nombre de places 1 av. centre ar.
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur (3120)3060 Empattements 1450
 Largeur (886-1348)1015 Essieu double av. ar.
 Hauteur (cabine 2100)1850 Voie av. 750 ar. 750
 Porte à faux lat. - Voies av. 676 - 950
 av. 905 ar. 676 - 950
 ar. (765) 705 Braquage ø g 5400 d 5200
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 25 km/h
 Vitesse maximale testée 25 km/h
à 2670 t/min au moteur, 650 t/min à la prise de force

Equipement §)	HELLA K 21057 + K 11022
Feux de route	HELLA K 21057 + K 11022
Feux de croisement	A (E)
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av ar I (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	1/ pour le chariot à moteur
Essuie-glace	1/ (cabine, avec dégivreur) avec/sans lave-glace
Avertisseurs	BOSCH el 20016
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur / chariot à moteur	
Marque et type	H O L D E R	410
Homologation N°	CH 4386 20	
Carrosserie		
Places	total 1	avant
Poids à vide	1360	Carburant D
Charge utile		CV-impôt B,0
Poids total		Cylindrée 1570

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 25 km/h, M3, iA 21,7 = 82,5 dB/A.
à proximité = à 50 cm du pot d'échappement, sur la gauche.
- *) Carrosserie : tracteur avec cadre ou cabine de sécurité OECD/CSD-0172 ou arceau de sécurité FAT-575/79/B.
- +) Variétés de pneus : 11.0/65 - 12 6 PR 1570 (1,5) V-max. 30 km/h
 28x9.00 - 15 6 PR 920 (2,4) 30 km/h
 31x15.5 - 15 4 PR 1800 (1,4) 30 km/h
 280 - 15,5 6 PR 2230 (2,2) 30 km/h
 4.00 - 15,5 6 PR 3350 (1,5) 30 km/h
 7.50 - 16 6 PR 1420 (2,5) 30 km/h
 4.00 - 17,5 8 PR 3980 (2,0) 30 km/h
 7.50 - 18 6 PR 1530 (2,5) 30 km/h
- §) Equipement : les feux de position, les clignoteurs AV et les catadioptrés sont montés trop haut;
 l'intervalle entre les clignoteurs AV et AR est trop petit;
 lorsque des engins de travail sont montés à l'avant, la hauteur des feux de position et des clignoteurs AV dépasse 1500 mm.
 L'importateur modifie le montage des feux selon les prescriptions.

A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butées de pleine charge.